



GV INFOS N°41
2^{ÈME} TRIMESTRE 2022

Contact@asl-grandvillage.fr
Site : www.asl-grandvillage.fr

Bonjour à toutes et à tous,

Dans l'espoir que la situation sanitaire puisse évoluer favorablement, nous avons prévu notre AGO en présentiel, le mercredi 1^{er} juin en soirée, salle Sodbury, dans la plaine du Moulin à Vent, à Cesson. Compte tenu des mandats des différents Membres du bureau qui arrivent à leur terme auxquels s'ajoutent des mutations, (remplacement de 6 personnes) il est important que déjà, certaines et certains parmi vous, pensent à se présenter en tant que Membres au bureau de notre ASL.

Avec l'arrivée du printemps, les tontes vont reprendre en faisant attention cependant à ce qu'il soit possible de bénéficier le plus longtemps possible de la vue des premières fleurs (primevères). Les élagages et abattages doivent commencer dès le mois de mars si le sol n'est pas trop meuble.

Notre jardinier, Monsieur Wojick, après plus d'un an d'absence souhaite reprendre ses activités, sûrement à mi temps, mais tout ceci reste sous réserve à l'accord du médecin de la MSA. Quoiqu'il en soit, il nous faudra envisager de conserver, en partie, l'entreprise Enjoy Garden. Les frais sur le poste des espaces verts vont donc augmenter.

Actuellement nous préparons le budget 2023. Préparer c'est prévoir !

Un sujet de préoccupation majeur est le budget pour renouveler le système électrique des 10 lampadaires des chemins roses, renouvellement qui sera concomitant à celui de notre éclairage public. Chemins roses dont nous avons stoppé la rénovation en attendant que les engins de chantier aient pu évoluer dans la copropriété. Nous avons thésaurisé cette somme, comme nous y étions engagés tout au long de notre mandature.

Au regard de toutes ces dépenses incompressibles, il nous faudra sûrement nous préparer à une augmentation du prix de la voix, ce qui n'a été fait qu'en 2018 pour provisionner seulement, en partie, la réfection des chemins roses (1€ x 5105 voix soient 5105€ annuels pour une dépense de 20 000,00 € annuels (facture en 2019 pour 80 m d'enrobé). La dernière réelle augmentation date de 2004 pour un montant de 0,50 €/voix.

Nous nous acheminons donc vers une nouvelle augmentation des charges, que nous espérons la plus raisonnable afin de faire face aux augmentations du coût de la vie sur tous les postes budgétaires, aux frais de justices, frais de personnels, aux imprévus, aux retards des impayés souvent dus à de la négligence, mais qui nous handicapent continuellement malgré notre implication tenace et permanente (12 000 de retard au 27 février 2022).

Depuis la création de Grand Village, nous avons tous su réagir et nous mobiliser, il faut que cela perdure et que nous conservions à la fois notre indépendance et notre cadre de vie qui font le charme de ce lieu arboré et tranquille. Il serait regrettable de laisser la gestion de notre patrimoine à un syndic.

C'est à chacun(e) d'entre nous de veiller au respect des Règlements et Statuts, ce qui n'est parfois pas le cas, notre société étant de plus en plus individualiste. L'accueil des nouveaux venus et leur information est aussi du devoir de tous.

NB : Nous vous informons avec regret du départ de Mme COUPARD Sylvie, secrétaire de l'ASGV depuis 2013 et ce pour des raisons personnelles, départ qui sera effectif le 19 Mars 2022. Nous saluons ici la qualité de son travail, son dévouement et nous la remercions pour ces 9 ans de loyauté. Nous sommes actuellement en recherche d'une personne qualifiée pouvant la remplacer. (BAC Pro Secrétariat-Comptabilité ou équivalent).

N'oubliez pas de vous inscrire à la lettre d'information de notre site : : www.asl-grandvillage.fr
Cordialement.

A SCHAAFF LABAYE
Présidente de L'ASGV